

Motion des enseignants du lycée Ch de Gaulle à Compiègne réunis le 2 décembre 2021, avec leurs organisations syndicales SNFOLC, SNES

En décidant le contrôle continu à partir de la session 2022 du baccalauréat, le Ministre transforme le diplôme national en examen local. Sans son caractère national, le diplôme est réduit à un simple certificat local de fin d'études.

Le passage du bac en contrôle continu est lourd de menaces sur nos statuts. Que restera-t-il des programmes nationaux, des horaires nationaux, si le bac devient un diplôme local ? La perte du caractère national du baccalauréat est au cœur des attaques visant à remettre en cause notre statut. Cela fait système avec les annonces du Président de la République à Marseille, sur la mise en place d'une expérimentation visant à être généralisée, permettant aux directeurs de 50 écoles de recruter leurs équipes,

Cela fait système avec les conclusions du « Grenelle », pour l'autonomie des établissements, dont celle visant à mettre en place des enseignants-inspecteurs désignés sur lettre de mission, pouvant effectuer les PPCR.

Le point d'indice est bloqué depuis 11 ans, au moment où les prix des énergies flambent, la situation financière des enseignants est de plus en plus critique. La perte de pouvoir d'achat a été estimée à plus de 600 euros par mois pour un professeur des écoles au 11^{ème} échelon. Un certifié en début de carrière a perdu l'équivalent de 2,1 mois de salaire par an depuis 1982. Nous exigeons une revalorisation du point d'indice à hauteur de 21% pour rattraper cette perte de pouvoir d'achat.

Nous demandons l'abandon des PLE (projets locaux d'évaluation) qui remettent en cause notre liberté pédagogique. Les enseignants refusent d'être responsables des inégalités qui seront générées par la mise en place du contrôle continu.

Nous exigeons le retour, dès cette année, à des épreuves nationales terminales et anonymes en juin au baccalauréat.

Nous décidons d'envoyer 2 collègues à la convention organisée le 4 février, pour décider des initiatives nécessaires, y compris la grève.

Nous décidons de faire connaître notre position aux autres établissements.

Adopté par les 14 collègues présents et soumis à la signature des autres collègues.